

Inscriptions Scolaires pour l'année 2020/2021

Votre enfant est né en 2017 et vous souhaitez l'inscrire à l'école pour la rentrée prochaine.

Les inscriptions scolaires sont ouvertes en mairie. La démarche s'effectue en deux temps :

- pré- inscription en mairie : la demande et la fiche d'inscription sont à télécharger sur le site de la mairie
- la demande d'admission se fait auprès de la directrice de l'école avec les documents suivants :
 - ✓ le livret de famille ou la photocopie des pages concernant les parents et l'enfant
 - ✓ le carnet de santé de l'enfant ou la photocopie des pages de vaccinations
 - ✓ le certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés.
 - ✓ 2 photos d'identité

Compte tenu de la situation actuelle de COVID-19, les demandes d'admission se font **uniquement par mail** : ce.0310375p@ac-toulouse.fr

Suivant l'évolution de la situation, une visite de l'école pourra être organisée par famille sur rendez- vous. Nous vous tiendrons informés.

Mme IMBERT
Directrice de l'école de CAPENS